

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA REGION POUR 2014**

C'est le premier acte de la « partition » budgétaire à laquelle doivent se plier toutes les collectivités. Pour l'exercice considéré, c'est le second exercice de préparation d'un budget primitif avec un Gouvernement de même couleur politique que l'exécutif régional !

Aussi, le document est imprégné d'une approche qui intègre divers éléments de langage : conjoncture toujours marquée par les conséquences de la crise financière, signes de redémarrage de l'activité et de l'emploi, responsabilité collective pour le redressement productif, mobilisation pour la croissance, la compétitivité, l'emploi et l'éducation.

S'agissant des recettes – des moyens de la collectivité régionale pour mettre en œuvre sa politique – référence est faite à une gestion rigoureuse, à des recettes financières de plus en plus contraintes, à une réduction des concours financiers de l'Etat.

**Les constats antérieurs sur le désengagement de l'Etat, sur les manquements à sa « parole », sur son abandon de certaines politiques publiques sont oubliés !!!**

Enfin, le budget primitif tel que le dessinent les orientations budgétaires porte la marque – la litanie – du « *soutien décisif aux entreprises et aux projets structurants du territoire, en pariant sur l'excellence et l'innovation* » !!!

## **CE QUE DIT LE PROJET D'AVIS DU CESER**

Le CESER émet un certain nombre d'observations globales :

- en préambule, il s'interroge sur la réalité d'un début de reprise économique que la Région prend comme hypothèse de construction d'un budget basé sur un investissement fort d'accompagnement de cette reprise ;
- il est attentif aux enjeux de la programmation pluriannuelle 2014-2020 pour le territoire ligérien et note que les financements des Fonds Européens et du Contrat de Plan avec l'Etat ne seront inscrits qu'au budget supplémentaire, ce qui rend moins lisible l'action en faveur des territoires dans le cadre de ce débat d'orientations budgétaires pour 2014 ;
- il apprécie néanmoins la volonté de la Région de poursuivre une politique d'investissement contracyclique, à même de soutenir l'activité de secteurs durement touchés par la crise et notamment celui du BTP. Il constate simplement que la Région s'approche des limites qu'elle s'est elle-même fixées en terme de gestion financière, dans un moment où ses recettes, déconnectées de ses compétences, stagnent ou diminuent.

Ensuite, le CESER qui a, par le passé, souligné la qualité de gestion du budget de fonctionnement de la Région, note que les dépenses prévues seront en augmentation après trois années de stabilisation. S'il note que leur augmentation est la conséquence de dispositions nationales s'imposant à la Région, il insiste sur leur nécessaire maîtrise.

Parmi d'autres remarques, le CESER, bien conscient qu'il s'agit du seul levier fiscal dont dispose la Région, regrette néanmoins l'augmentation continue, depuis trois ans, de la taxe sur les certificats d'immatriculation et s'interroge sur son impact face à la diminution du nombre de certificats d'immatriculation.

De même, le CESER regrette également le manque d'informations sur la politique d'emprunt et la stratégie d'endettement de la Région et sera donc attentif aux précisions données lors de l'examen du Budget Primitif 2014.

## **QUELQUES CLEFS DE COMPREHENSION**

L'Assemblée du CESER débat d'un projet d'avis qui a été élaboré suite aux auditions des élus du Conseil Régional et à ses travaux en Commissions.

**... et les membres du CESER votent sur leur projet d'avis, pas sur le document budgétaire de la Région !!!**

### **CE QU'A DIT LA CGT – Intervention de Yvic KERGROAC'H**

Un mot d'abord sur les conditions dans lesquelles l'avis qui nous est soumis a été rédigé, dimanche dernier. La CGT est, de manière générale, opposée au travail du dimanche ; cela vaut donc, en particulier, pour les salariés du CESER ! Si nous comprenons la situation exceptionnelle due au renouvellement de l'Assemblée, nous veillerons à ce que qu'elle ne se reproduise pas.

S'agissant des orientations budgétaires, le document présenté par la Région porte la marque d'un optimisme certain sur le contexte économique et social, ceci alors que les ambitions qu'il affichait il y a seulement deux ans – « **faire émerger un autre modèle de société** » - sont bien loin d'être atteintes au regard des conditions de vie, de travail et d'un chômage persistant pour la population ligérienne et semblent même abandonnées.

Comme pour de nombreux autres rapports régionaux, la CGT est un peu lasse de la référence permanente au fait que la région résisterait mieux que d'autres à la crise... Autant le dire, pour nous, l'incantation et l'autosatisfaction ne sont pas vérités pour tous les citoyens !!!

L'avis du CESER rappelle les difficultés économiques et sociales rencontrées dans notre région, comme sur l'ensemble du territoire national. Il souligne aussi le caractère pour le moins incertain de la reprise anticipée par la Région dans son rapport. La CGT partage et même appuie ce constat et **elle doute, elle aussi, que la conjoncture économique annoncée aujourd'hui pour l'an prochain permette, dans le système économique actuel, une baisse significative du chômage dans les mois à venir.**

S'agissant des ressources financières de la Région, celles de fonctionnement seront – fait inédit – en baisse de 1,5 % alors que, dans le même temps, les dépenses de fonctionnement continuent à augmenter de 2 %, ceci malgré des mesures d'austérité – ou plutôt des « *mesures de responsabilité de gestion* » pour employer l'euphémisme de la Région. On aurait, à ce sujet, aimé en savoir un peu plus sur les économies qu'elle a visées. **Pour la CGT, l'austérité n'est pas la solution, elle est le problème !**

D'autres voies et d'autres choix sont indispensables. Il faut dynamiser l'emploi, l'activité économique. Le choix du Conseil Régional de maintenir un haut niveau d'investissement en 2014 va dans ce sens. Mais, comme l'avis du CESER le souligne, pour cette année, celui-ci brûle ses dernières cartouches avec 600 millions d'euros d'investissements prévus en 2014. Qu'en sera-t-il pour les années à venir avec la diminution des recettes de fonctionnement, d'autant que dans un contexte annoncé de croissance démographique, mais aussi de vieillissement de la population, les besoins des citoyens en investissement comme en fonctionnement continueront à croître.

L'avis du CESER insiste sur la nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement. Derrière cette exigence, il faudrait, pour certains, réduire les dépenses publiques, notamment en jouant sur les effectifs de la région !!!

**La CGT ne partage pas cet a priori.** Nous affirmons qu'il faut croiser les objectifs des politiques publiques, les besoins à satisfaire et les moyens dont dispose la collectivité. C'est pourquoi, la CGT souhaite voir évaluer les résultats des politiques menées par la Région, notamment pour ce qui concerne les résultats en matière d'aides aux entreprises et aux secteurs d'activité pour le maintien et le développement de l'emploi – tous les emplois et pas seulement les emplois très qualifiés créés dans les filières d'excellence soutenues par la Région.

Et pour revenir au sujet des dépenses de fonctionnement, la CGT se battra pour la satisfaction des besoins des citoyens ainsi que l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail des salariés dépendant de la Région, même si cela doit avoir, in fine, un effet sur les dépenses de fonctionnement.

La CGT l'avait souligné dans ses précédentes interventions et le réaffirme donc aujourd'hui : face à la faiblesse des marges de manœuvre de la Région, face à la diminution des dotations de l'Etat dans un contexte de besoins croissants, le système de financement de la Région n'est plus tenable.

**C'est une refonte globale du financement régional, dans le cadre d'une réforme d'ampleur de la fiscalité qui s'impose.** Cette réforme de la fiscalité devrait permettre de réhabiliter l'impôt et de lui redonner son sens : **faire contribuer chaque acteur, entreprise comme particulier, en fonction de ses capacités contributives, au financement des dépenses publiques.**

Ces remarques étant faites, la CGT votera l'avis.

**L'avis a été voté à l'unanimité des 90 votes exprimés.**